

INTITULE DU POSTE	Enseignant de Langue des signes
PLACE DU POSTE	Poste implanté à Tulle sur le Pôle d'Enseignement des Jeunes Sourds (PEJS) de l'académie de Limoges mais des heures de service sont à réaliser au lycée Renoir de Limoges.
CADRE GENERAL	Le poste est placé sous l'autorité fonctionnelle de l'Inspectrice de l'éducation nationale ASH de la Corrèze
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement de la LSF pour des élèves sourds conformément à l'arrêté du 11 juillet 2017 publié au JORF n°0191 du 17 août 2017, fixant les programmes de LSF du cycle 1 au cycle 4 et également pour l'enseignement optionnel en lycée conformément l'arrêté publié au Bulletin officiel du 19 novembre 2020 pour l'enseignement de la LSF1 et LSF2. • Suivi du parcours de scolarisation des élèves : participation aux réunions, ESS...
COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> • Bonnes connaissances des besoins éducatifs particuliers des élèves sourds • Compétences pédagogiques et didactiques sur les différentes modalités de communication alternative ou de soutien à la communication • Bonne organisation du travail et compétences relationnelles (écoute, négociation, mobilisation des enseignants, coopération) • Souplesse de fonctionnement et faculté d'adaptation • Travail en équipe et analyse des pratiques professionnelles
PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de la LSF niveau B2
OBLIGATION REGLEMENTAIRE DE SERVICE (ORS)	18 heures hebdomadaires d'enseignement devant élèves Pour les personnels hors éducation nationale, il s'agit d'un contrat à durée déterminée avec les mêmes obligations de service.
MODALITES DE CANDIDATURE	Envoi d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae A ce.ctash@ac-limoges.fr
CONTACT	Mme Valérie MAURIN DULAC, CT école inclusive
RECRUTEMENT	La commission chargée d'auditionner les candidats sera composée de l'IA-IPR de LSF, de l'IEN ASH de la Corrèze et de la CT école inclusive